

Département
SEINE ET MARNE
Arrondissement
MEAUX
Canton
LA FERTÉ-SOUS-JOUARRE
Commune
MERY-SUR-MARNE

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

LIBERTÉ – ÉGALITÉ – FRATERNITÉ



DÉLIBÉRATION 2025-08 RESILIATION DU CONTRAT CONCLU AVEC LA SOCIETE SDS CONSEILS ET EXPERTISE

L'an deux mille vingt-cinq, le 20 janvier à 19 heures 30, le conseil municipal légalement convoqué s'est réuni à la salle polyvalente, sous la présidence de Sami Seddik, conseiller municipal suppléant la maire démissionnaire.

Étaient présents : Monsieur SEDDIK Sami, Monsieur CLÉMENT Bruno, Monsieur VAUTCRANNE Alain, Madame FUOCO Carmela, Monsieur SEYLER Aurélien et Madame CASTILLO Alexandra.

Secrétaire de séance : Madame CASTILLO Alexandra

Vu le Code général des collectivités territoriales ;
Vu la convention signée le 24 octobre 2024 pour une durée de 12 mois entre la commune de Méry-sur-Marne et la société SDS Conseils et expertise, ayant son siège social 72, allée de la Guiche à Saint-Fargeau-Ponthierry représentée par madame Sonia Da Silva ;
Considérant que les missions d'assistance administrative, comptable, juridique et de commande publique sont réalisées habituellement par les agents administratifs communaux ;
Considérant qu'en leur absence, la commune peut recourir à l'intérim territorial par la conclusion d'une convention avec le centre de gestion de la fonction publique territoriale de Seine-et-Marne ;
Considérant que le coût horaire de l'intérim territorial est de 57 € TTC par heure en 2024, tandis que le coût de la société SDS Conseil et expertise est fixé à 75 € HT par heure ;
Considérant qu'en vertu des règles générales applicables aux contrats administratifs, l'administration contractante peut mettre un terme aux marchés publics pour un motif d'intérêt général ;
Considérant que le recours aux missions d'assistance prévues au contrat ne se justifie plus ;

LE CONSEIL MUNICIPAL, APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ, À L'UNANIMITÉ

DÉCIDE

ARTICLE 1 : que le contrat conclu avec la société SDS Conseil et expertise le 24 octobre 2024 est résilié.

ARTICLE 2 : que le maire ou son suppléant est autorisé à signer tous les actes relatifs à cette délibération.

Fait à Méry-sur-Marne, le 21 janvier 2025

La secrétaire de séance,
Alexandra CASTILLO



Pour le maire empêché,
Sami SEDDIK
Conseiller municipal suppléant
la maire démissionnaire

Dossier N° : 22112061
Démarche : Transmission des actes soumis au contrôle de légalité
Organisme : Préfecture 77
Ce dossier est **en construction**.

Historique

Déposé le : 24 janvier 25 17:17

Identité du demandeur

Email : contact@merysurmarne.fr
SIRET : 21770290100034
SIRET du siège social : 21770290100034
Dénomination : MAIRIE
Forme juridique : Commune et commune nouvelle
Libellé NAF : Administration publique générale
Code NAF : 84.11Z
Date de création : 1 janvier 1978
État administratif : en activité
Effectif (ISPF) : 6 à 9 salariés
Code effectif : 03
Adresse : COMMUNE MERY SUR MARNE

7 ROUTE JEAN DE LA FONTAINE

77730 MERY-SUR-MARNE
FRANCE

Formulaire

Avertissement

Ce formulaire ne doit être utilisé que par les communes qui ne sont pas raccordées sous Actes ou Actes budgétaires compte tenu de l'impossibilité pour elles de transmettre en format papier en raison de la situation sanitaire actuelle.

Objet de l'acte

Résiliation de contrat SDS Conseils et expertise

Référence de l'acte

2025-08

Nom et prénom

Sami SEDDIK

Date le l'acte

21 janvier 2025

Nouveau champ Texte

Non communiqué

Adresse électronique

contact@merysurmarne.fr

Téléphone

09 63 54 94 91

DEPOT DE L'ACTE**Arrondissement**

MEAUX

Matière

Marchés publics

Messagerie

Email automatique, 24 janvier 25 17:17

[Transmission n° 22112061 24/01/2025 Résiliation de contrat SDS Conseils et expertise]Le présent accusé de réception atteste de la validité de la transmission de l'acte 2025-08 au contrôle de légalité de la Préfecture de Seine-et-Marne et lui confère son caractère exécutoire.

Vous devez conserver le courriel de notification du présent accusé de réception, permettant de justifier de la date de transmission de l'acte au 24/01/2025 et de son effet exécutoire.